



# RESPONSABLE DE PRODUCTION

**Nom du métier :** Responsable de Production

**Code ROME :** H2502

**Autres appellations :** • Responsable de Transformation  
• Chef d'équipe Production

**Tension du métier :** faible (beaucoup de formations, formation initiale n'est pas spécifique au secteur piscicole)

**Salaire\* :** à partir de 2326 € brut mensuel

**Évolutions possibles :** • Service Commercial (Attaché Commercial, Responsable Administratif...)

## FONCTIONS EXERCÉES

- Organise la production en fonction des commandes avec l'Assistante Administrative et le Chef d'Élevage
- Dirige la chaîne de production
- Suit les enregistrements de la production et archivages
- Reporting au Chef d'élevage, au Chef d'exploitation et au Responsable qualité sur tout problème de production, en quantité ou en qualité
- Gère le SAV qualité en cas de réclamation client
- Gère le stock de consommables pour la production de filet, pour les expéditions, et des réaffutages
- Gère la gestion et l'achat d'équipement (gants de maille, couteaux, fusil)
- Supervise l'état des locaux et du nettoyage-désinfection, et des équipements
- Surveillance de la qualité du produit

## ACTIVITÉS ASSOCIÉES

- Attaché commercial
- Qualité

## COMPÉTENCES

- Aptitude à diriger et animer une équipe
- Connaissances de la production agro-alimentaire, des mesures d'hygiène et de la microbiologie
- Bonne coordination avec les autres services
- Comprendre et tenir compte des exigences clients et des contraintes de la production
- Connaître et pouvoir occuper chaque poste lié à la production
- Sens des responsabilités
- Dynamique
- Grande rigueur dans l'exécution et les enregistrements
- Savoir manager une équipe, régler les conflits
- Adaptabilité aux contraintes
- Disponibilité

## RELATIONS FONCTIONNELLES ET HIÉRARCHIQUES

Direction • Responsable d'Exploitation • Responsable de Production

## FORMATION

Pas de formation spécifique nécessaire pour les petites structures. Pour les plus grosses structures, Bac Pro production minimum.



Plus d'informations sur :  
[federation-aquaculture.fr](http://federation-aquaculture.fr)

\*salaire à titre indicatif à août 2022 – non contractuel